

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.  
Un an. . . 18f. » 24f. «  
Six mois. . . 10 » 15 «  
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

La partie officielle du *Moniteur* contient :

Un décret confirmant les promotions et nominations faites, à titre provisoire, dans l'ordre impérial de la Légion d'Honneur, par le général commandant en chef l'armée d'Orient ;

La confirmation des nominations provisoires pour la médaille militaire, faites par le général commandant en chef l'armée d'Orient ;

Des promotions dans le corps du commissariat de la marine ;

Des nominations de commis de marine. — Havas.

Le gouvernement impérial ne s'occupe pas seulement des affaires de la guerre, sa sollicitude continue à s'étendre aussi aux questions purement intérieures. Un projet de loi sur l'organisation municipale sera très-prochainement présenté au Corps-Législatif. Ce projet, qui s'attache à maintenir avec soin toute les dispositions réellement conformes aux traditions nationales et à la législation politique actuelle, complète d'abord l'organisation des mairies, en décidant que les adjoints, comme les maires, qu'ils sont destinés à remplacer à toute heure, pourront être pris en dehors des conseils municipaux, chaque fois que cela sera jugé nécessaire par le Pouvoir. Quant à la nomination des conseils municipaux, il ne résout pas la question d'une manière moins logique et moins nette.

Depuis le 8 juillet 1852, une loi provisoire a décidé que les conseillers municipaux, comme les conseillers d'arrondissement et de département, comme les députés eux-mêmes, fussent nommés par le suffrage universel. Sous l'empire de cette loi, les élections municipales qui eurent lieu peu de temps après, répondirent à l'attente de tous les hommes honnêtes comme à celle de l'Empereur. Le suffrage universel se trouve donc maintenu dans le nouveau projet. Il décide que les membres des conseils municipaux seront partout nommés, excepté à Paris et à Lyon, par les électeurs inscrits sur les listes qui servent pour l'élection des députés. On comprend du reste pourquoi à Paris et à Lyon, la nomination reste au Gouvernement, la situation de ces deux villes ayant toujours été, sous les régimes les plus divers, toute exceptionnelle. Cependant le projet réserve très-judicieusement au Pouvoir le droit de suspendre et de dissoudre les conseils mu-

nicipaux : la suspension pouvant être prononcée par le préfet et la dissolution par un décret impérial seulement. En présence de l'octroi d'un système électif aussi large, il fallait armer le gouvernement d'une autorité suffisante pour empêcher ses excès possibles.

La dissolution une fois décrétée pourra enfin se prolonger, et la commission provisoire nommée en remplacement du conseil dissous être maintenue en fonctions jusqu'à l'époque du renouvellement des conseils municipaux, lequel sera quinquennal.

Une dernière disposition du projet, résultant sans doute d'une heureuse expérience faite à Lyon depuis 1851, attribue enfin aux préfets, dans les chefs-lieux de département qui ont plus de 40,000 âmes, les fonctions de police administrative, qui sont aujourd'hui dans ces villes, comme dans les petites communes, exercées par les maires avec la police municipale. On se rappelle que le gouvernement, désireux, avec raison, d'établir l'unité dans la police administrative des grands centres de population, avait déjà proposé au Corps-Législatif d'étendre le régime de Lyon aux villes de Toulon et de Marseille. Depuis, on a pensé, après plus ample examen, qu'il ne fallait pas se borner à appliquer la mesure seulement et nommément à ces deux villes, qu'il fallait en généraliser les effets et l'appliquer d'une manière simultanée à toutes les villes qui, par leur importance, comportent une organisation plus forte du service de la police. C'est ce que réalise le projet de loi.

Quelques améliorations de détails viennent compléter ces sages réformes qui achèveront de rendre la loi municipale de 1831 entièrement conforme aux idées réparatrices qui ont si glorieusement restauré la fortune et la force du pays, tout en respectant ce qui, dans le passé, a été reconnu bon et utile. — Havas.

La ligne télégraphique de Londres à Paris, qui n'avait pu fonctionner hier, à cause du dégel, nous a apporté aujourd'hui quelques indications sur les suites de la déroute du cabinet Aberdeen. Une dépêche nous annonce que, dès le 30 janvier, au soir, un conseil a été tenu, dans lequel il a été décidé que le ministère donnerait immédiatement sa démission. Une autre dépêche, un peu plus récente, ajoute que la Reine a mandé le comte Derby, et les dernières éditions du *Sun* et du *Globe*, que nous recevons à l'instant, confirment cette nouvelle. — Le

*Times* persiste à dire que toute combinaison sera impuissante, si elle ne comprend pas dans son sein lord Palmerston ; mais la feuille ne dit nullement que le noble lord ait été appelé par la Reine, ainsi que l'avait dit, à tort, une dépêche privée adressée spécialement au *Constitutionnel*. — Havas.

Le *Morning-Advertiser*, du 31 janvier, prétend que si lord Palmerston devenait 1<sup>er</sup> ministre, sir Richard Bothell, membre du Parlement, serait nommé lord Chancelier et lord Raglan serait rappelé. — Havas.

Les dépêches de Vienne ne font pas mention, non plus, de la nouvelle publiée par le *Constitutionnel*, et d'après laquelle Omer-Pacha aurait donné sa démission. — Havas.

Nous empruntons aux journaux anglais les nouvelles suivantes, dont nous leur laissons toute la responsabilité :

Par le télégraphe international (voie de La Haye). Extrait du correspondant du *Daily-News*. — Berlio, mercredi 31 janvier. — « La mobilisation immédiate est décrétée. Les 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps d'armée ont l'ordre d'occuper les provinces de Saxe et de Silésie. — La demande de la France, qu'une partie de l'armée française ait la permission de traverser la Prusse, est rejetée catégoriquement. »

(Express du 31.)

La dernière partie de cette dépêche nous paraît au moins prématurée, aucune demande semblable à celle dont on parle n'ayant été faite, nous le croyons, par la France. — Havas.

Vienne, mercredi 31 janvier. — « L'Ambassadeur de Turquie a reçu aujourd'hui ses pleins pouvoirs, afin d'assister aux conférences de Vienne.

Le plénipotentiaire ottoman chargé spécialement de suivre les négociations, est attendu, ainsi du reste que les pleins pouvoirs que les Puissances occidentales doivent donner à leurs représentants à Vienne. — Havas.

## NOUVELLES DE LA GUERRE.

On lit dans le *Moniteur* :

Le Ministre de la marine et des colonies a reçu de M. le vice-amiral Bruat la dépêche télégraphique suivante suivante.

## FEUILLETON

## LES MINEURS DE RAYAS.

( Suite. )

Je me couvris à la hâte des vêtements qui m'étaient destinés, j'attirai vers moi le bout du câble qui se balançait dans le vide, et je me mis à cheval dessus. Le péon passa la sangle deux fois autour de mon corps et sous mes cuisses de manière à me faire une espèce de siège, attacha fortement les deux bouts au câble, et me mit le bâton de cuir entre les mains. Il avait à peine achevé, que je me sentis enlevé de la plate-forme par une force invisible, et je perdis pied ; je fis trois ou quatre tours sur moi-même, et, quand je revins de l'étourdissement que cette brusque manœuvre m'avait causé, je flottais déjà suspendu sur le gouffre. En peu au-dessus de ma tête, j'apercevais les jambes de mon guide qui serraient fortement le câble. Bien qu'il portât une torche, je ne distinguais qu'imparfaitement son corps cuiré, à demi-nu, qui, à certains moments, luisait comme du bronze florentin. Seules, les paroles du mineur arrivaient distinctement jusqu'à moi.

— Suis-je bien attaché, au moins ? lui demandai-je en remarquant qu'aucun nœud, qu'aucune aspérité ne pourrait empêcher la courroie qui me retenait de glisser le long du câble.

— C'est probable, à moins toutefois que le péon n'ait

eu quelque distraction, répondit le mineur avec un calme parfait ; vous avez toutefois la ressource de vous retenir à la force des poignets.

J'étreignis avec une force surnaturelle le câble, que mes deux mains pouvaient à peine embrasser.

— Et combien de temps dure l'ascension ? poursuivis-je.

— Douze minutes habituellement, mais la nôtre durera au moins une demi-heure ; c'est une attention que je n'ai eue que pour vous, qui aurez ainsi plus de temps pour observer les merveilles de la mine.

— Et n'est-il jamais arrivé malheur dans ces ascensions ? — Pardonnez-moi. Un Anglais qu'on avait mal attaché s'est laissé choir du haut en bas, mais avec tant de discrétion, que mon compère, qui le couduisait, ne s'est aperçu de sa disparition qu'en arrivant à l'ouverture du puits.

Je jugeai superflu de faire de nouvelles questions. Quand j'eus calculé que cinq minutes s'étaient écoulées depuis la mise en mouvement du malacate, je me hasardai à regarder au-dessus et au-dessous de moi. Trois zones distinctes se partageaient le puits dans toute son étendue. A mes pieds, une épaisse obscurité redoublait l'horreur du gouffre, dont l'œil ne pouvait sonder la profondeur ; de blanches et chaudes vapeurs se dégageaient du fond ténébreux et montaient en tournoyant jusqu'à nous. Autour de moi, la torche du guide éclai-

rait de sa lueur fumeuse les parois verdâtres du roc, sillonnées par la pointe des pics et déchirées par les tarières. Dans la région supérieure, une colonne de brouillards épais appuyait sa base sur le cercle à peine lumineux qui nous entourait et nous dérobaient complètement la clarté du jour. En ce moment, la machine s'arrêta, les chevaux reprenaient haleine ; j'étreignis de nouveau le câble qui semblait se détendre, et je fermai les yeux pour échapper à la fascination de l'abîme.

— Cette halte est à votre intention, me dit le guide ; je n'oublie pas que je vous ai promis une histoire, et je veux avoir le temps de vous la conter.

Sans attendre ma réponse, le mineur commença un récit dont les incidents de cette lente et périlleuse ascension ne firent que graver plus profondément les sombres particularités dans ma mémoire. L'attention que je prêtai au conteur prenait sa source dans l'inquiétude à laquelle j'étais en proie, qui me faisait rechercher en ce moment une distraction à tout prix.

## III.

— Vous savez peut-être, reprit le mineur, que dans le trajet de San-Miguel-el-Grande (1) à Dolores, le voya-

(1) San-Miguel-el-Grande est une petite ville près de Guanajuato, célèbre par ses manufactures de *zarapes*, qui rivalisent presque avec celles de Saltillo. Dolores est un bourg plus célèbre encore pour avoir été le berceau de l'indépendance mexicaine.

Montebello, port de Kamiesch, 22 janvier 1855.

« Le temps continue à être très-beau.  
» La *Caravane* et l'*Egérie* sont parties le 30, pour le Bosphore, la *Licorne* le 21.  
» Le *Fulton* est arrivé hier, ayant 200 soldats à son bord et remorquant un trois-mâts chargé de 60 chevaux.  
» Rien de nouveau au camp.  
» Le *Jean-Bart* partira ce soir pour le Bosphore. »

Marseille, 31 janvier. — Constantinople, 22.  
« Une sortie des Russes, qui a eu lieu le 15, a été vigoureusement repoussée par le 74<sup>e</sup> de ligne, après une lutte à la baïonnette. Les Français n'ont eu que 30 hommes hors de combat. Depuis, il n'y pas eu d'autre affaire.  
» Les Russes lancent beaucoup de projectiles creux vers les tranchées. Le tir de l'ennemi est moins nuisible que le froid. De grands feux sont établis dans les bivouacs et le barragement des troupes continue.  
» De grandes opérations militaires sont attendues prochainement. Omer-Pacha a demandé l'envoi immédiat de la division égyptienne de Constantinople.  
» Le Sultan, reconnaissant la désorganisation de l'armée d'Asie, prend des mesures sévères pour que tous ses ordres soient exécutés.  
» On parle de l'envoi de Fuad Effendi à Vienne, en qualité d'envoyé extraordinaire. »

Vienne, 11 janvier. — « Les nouvelles de Sébastopol vont jusqu'au 23 janvier.  
» On écrit sous cette date de la baie de Kamiesch, que la neige a cessé de tomber et que le temps est devenu magnifique.  
» La garnison de Sébastopol cherche à relier à la ville le bastion Malakoff. Une nouvelle sortie des Russes a eu lieu dans la nuit du 22 au 23; mais elle a été vigoureusement et rapidement repoussée, comme les précédentes.  
» M. le général du génie Niel est arrivé, le 21, à Kamiesch, qu'il a quitté immédiatement pour se rendre au quartier-général de l'armée française.  
» Le navire à vapeur le *Mogador* a notifié le blocs d'Odessa aux autorités russes. Le navire le *Bertholet* a accompli la même mission à Kaffa, à Kertch et Anapa.  
» Le *Fulton* est arrivé à Kamiesch ayant à bord 200 hommes de troupes. Il était suivi par plusieurs autres navires. — Havas.

On écrit à la *Presse* de Vienne :  
« On mande de Balaklava que, dans la nuit du 12, une vive canonnade a eu lieu; des bâtiments russes ont essayé de sortir; mais ils furent aperçus par une frégate et forcés à rentrer; trois bâtiments ont été pris à cette occasion. On accuse l'ex-visir d'avoir eu connaissance du complot formé par les disciples des softas. Une instruction est poursuivie contre lui. Lord Redcliffe a reçu le 15 janvier l'ordre de son Gouvernement de retarder provisoirement le voyage qu'il voulait faire pour prendre quelque repos. — Le Sultan est souffrant »

On lit dans le *Times* :  
« Le transport à vapeur *Robert-Lowe* est arrivé à Balaklava avec l'appareil destiné à faire sauter et à détruire les navires échoués à l'entrée du port de

Sébastopol. Les plongeurs sont arrivés heureusement. On emploiera à la fois 25 tonneaux de poudre, à laquelle le feu sera communiqué par des batteries électriques. On pense que l'explosion aura pour résultat, non-seulement la destruction des carcasses, mais peut-être celle des fondations des forts Constantin et Alexandre. Le *Robert-Lowe* a débarqué 4 millions de cartouches pour les carabines Minié. »

On nous communique une lettre écrite par un des aumôniers de l'armée d'Orient; dans cette lettre, datée du 15 janvier, du camp devant Sébastopol, nous lisons ce qui suit :

« Ici on ne sait rien, absolument rien, même de ce qui se passe en Crimée, à quelque distance de nous; on vit dans un horizon extrêmement restreint. Je crois que vous ne devez accueillir les nouvelles que l'on vous adresse d'ici qu'avec beaucoup de circonspection, car le plus souvent celles que l'on fait parvenir en France sont controuvées.  
» Il ne se passe ici rien qui mérité d'être signalé; on cherche à s'abriter le mieux possible contre le froid et contre la neige, qui continue à tomber abondamment. Chacun se tient dans son camp; on entend continuellement quelques coups de canon et de fusil tirés pour faire acte de présence, et voilà tout. L'esprit de nos troupes est excellent, et, malgré bien des privations et des souffrances, le moral est bien meilleur que vous ne pourriez le supposer. Tous désirent attaquer les Russes, et je suis persuadé que du moment où l'on attaquera, on sera victorieux. Les Russes se gardent bien de faire aucune démonstration sérieuse; ils envoient seulement de Sébastopol des projectiles qui ne font aucun mal. »

— Pour extrait : BARRIER. (Univers.)

#### EXTÉRIEUR.

PRUSSE. — « Berlin, mercredi, 31 janvier. — La correspondance prussienne contredit le bruit répandu de la prochaine mobilisation de deux corps d'armée, et elle annonce que M. d'Usedom, qui était revenu dernièrement de Londres à Bruxelles, est reparti pour l'Angleterre. »

« Berlin, jendi 1<sup>er</sup> février. — La correspondance prussienne mande de Francfort que la proposition de l'Autriche relative à la mobilisation immédiate de la moitié des contingents fédéraux a été retirée après avoir été refusée par le Comité.  
» Sur la proposition de la Prusse, il a été résolu de porter à la Diète la motion de se préparer pour la guerre, de telle manière que, dans le cas d'une résolution ultérieure, l'armée puisse se mettre en marche dans un délai de 15 jours. »

« Berlin, jendi 1<sup>er</sup> février. — On assure que l'Autriche a agréé la proposition de la Bavière, consistant dans la mise sur pied de guerre de l'armée fédérale, proposition à laquelle la Prusse aurait déjà adhéré. » — Havas.

ANGLETERRE. « Londres, 31 janvier (départ retardé par le dégel). — Dans le conseil des Ministres qui s'est tenu hier soir, il a été décidé que le cabinet donnerait sa démission.  
» Le *Times* persiste dans son opinion que lord Palmerston sera chargé de composer un nouveau Cabinet. »

« Londres, 31 janvier (dépêche retardée par le dégel). — Le *Morning-Herald*, dans sa 2<sup>e</sup> édition, annonce que la Reine a mandé le Comte Derby (lord Stanley), qui doit se rendre dans la matinée au palais. — Havas.

PIÉMONT. — « Turin, mercredi 31 janvier, La discussion du traité d'alliance doit commencer vendredi, dans la chambre des députés. Les orateurs inscrits pour parler en faveur du traité sont plus nombreux que ceux inscrits pour parler contre. » — Havas.

#### REVUE DE L'OUEST.

D'après le *Phare de la Loire* et le *Courrier de Nantes*, de graves désordres ont eu lieu à Saint-Etienne-de-Mont-Luc. Les jeunes gens de cette commune, réunis à ceux de Cordonnais, ont attaqué les conscrits de Couéron qui se rendaient à Saint-Etienne pour participer au tirage de la classe de 1854. Le drapeau que ceux-ci portaient leur a été enlevé, puis lacéré et traîné dans la boue.  
Un instant après, toute la brigade de gendarmerie arrivait à leur secours et arrêtait celui qui le premier avait porté la main sur le drapeau. Les gendarmes, pour résister à l'agression des jeunes gens de Saint-Etienne, qui voulaient délivrer leur camarade, ont été obligés de croiser la baïonnette jusqu'à leur arrivée au bourg.

Aussitôt que le Sous-Préfet de Savenay, qui présidait au tirage au sort, a eu connaissance de ces faits, il est allé trouver les jeunes gens de Couéron, leur a fait une allocution chaleureuse, et détachant ensuite l'écharpe qu'il portait à la ceinture, il en a entouré la hampe du drapeau qui était restée entre leurs mains, et, se plaçant à leur tête, il a porté lui-même ce drapeau improvisé jusqu'à la porte de la salle de la mairie.

Pendant l'opération du tirage, M. Olivier, maire de Couéron, est allé lui-même commander un autre drapeau chez un marchand de Saint-Etienne, et à la fin du tirage il l'a remis entre les mains de ces jeunes gens, qui ont pu rentrer chez eux, tambour et drapeau en tête, sans être de nouveau inquiétés.  
Le jeune homme qui a porté la main sur le drapeau a été conduit en prison à Savenay.

#### FAITS DIVERS.

On nous communique la lettre suivante d'un de nos compatriotes, officier à l'armée d'Orient. Quoique intimes et familiers, les détails qu'elle contient n'en offrent pas moins d'intérêt :  
« Sous Sébastopol, 13 janvier 1855.  
» A la pluie a succédé la neige; je quitte les tranchées, ma lettre sera donc courte.  
» Je suis debout, bien portant, et point du tout démoralisé par le mauvais temps.  
» J'ai, pour braver les injures de la saison, une tunique, une capote à capuchon, mon caban, une peau de mouton en forme de paletot, et deux couvertures, plus, un pantalon bon encore, de forts souliers de troupe et de grandes guêtres de cuir montant au-dessus du genou; les chaussettes de laine ne me manquent pas non plus. Ainsi monté, je défie l'hiver, ce puissant auxiliaire des Russes.  
» Quant aux vivres, ils abondent; ils sont chers;

geur est forcé de traverser le Rio-Atotonilco. Dans la saison des pluies, cette rivière est inaccessible à celui qui n'en connaît pas les gués principaux. Elle a environ soixante *varas* de largeur à l'endroit où aboutit le chemin de San-Miguel. L'impétuosité de ses eaux, le bruit sourd et imposant des vagues jaunâtres qui se précipitent entre des rives désertes, sont de nature à faire éprouver une terreur involontaire à celui qui doit traverser le torrent en cet endroit. Sur la rive opposée, quelques cabanes de ramée, à moitié cachées par les plis du terrain, servent de retraite à une population misérable qui ne vit guère que des bénéfices que lui procure la rivière quand les pluies l'ont gonflée. Les habitants de ces cabanes conduisent alors les voyageurs d'une rive à l'autre à travers des passages qu'ils connaissent. Souvent, à la vue de ces pauvres gens à moitié nus, qui errent sur le rivage et se jettent à l'eau, celui qui se préparait à traverser la rivière hésite et tourne bride. Une assez triste aventure prouve, en effet, qu'il faut craindre de placer sa confiance en des hommes auxquels l'espoir d'un modique salaire peut ne pas suffire. Il y a quelques années, un ancien mineur de Zacatécas, qu'une brouille avec la justice avait forcé de quitter la province, était venu s'établir parmi les *passeurs* du Rio-Atotonilco. Cet homme, que sa force athlétique et sa brutalité rendaient redoutable, était signalé comme ayant la main singulièrement malheureuse. Une ou deux fois déjà, ceux qu'il

s'était chargé de conduire avaient failli périr engloutis par les eaux de la rivière. Un soir enfin, par une nuit orageuse, se croyant seul et ayant aperçu un étranger sur le bord opposé, le passeur traversa le gué pour aller lui offrir ses services. Il fut observé par un de ses camarades qui l'avait suivi, et qui, se voyant prévenu, resta caché derrière quelques touffes d'osier. Le passeur, après avoir traversé la rivière, y rentra bientôt, suivi du cavalier, dont il conduisait le cheval par la bride. A moitié chemin, il monta en croupe derrière celui qu'il guidait, et, peu d'instants après, on entendit le bruit d'un corps qui tombait à l'eau. Un seul des deux cavaliers était resté en selle, on le vit prendre terre assez loin du hameau, puis se perdre dans les ténèbres. Le témoin du crime était un jeune homme que le passeur, quelques jours auparavant, avait brutalement frappé et qui cherchait depuis ce temps l'occasion de se venger. Cette occasion, il crut l'avoir trouvée; il se jeta dans la rivière, suivit le fil de l'eau qui portait la victime, et parvint à ramener sur l'autre rive le corps d'un malheureux, qu'à sa tonsure et à ses vêtements il reconnut pour un prêtre. Presque aussitôt, succombant à la fatigue, il s'évanouit. Quand il rouvrit les yeux, il faisait déjà grand jour, et le corps du prêtre avait disparu, emporté sans doute par des passants charitables. Le jeune homme ne se hâta pas moins d'aller faire sa déposition au village; mais les poursuites qu'on ordonna contre le

passeur furent inutiles, car le misérable, et cela se comprend, s'était bien gardé de rester dans le pays.

Mon guide s'interrompt en ce moment. Comme si nous fussions arrivés dans la région des nuages, un brouillard qui se convertissait en une pluie fine et impalpable, mais pénétrante, nous enveloppa. La torche pétillait et jetait à peine une faible lueur. L'eau ruisselait sur le corps bronzé du mineur. La machine s'arrêta de nouveau, et je sentis mon cœur se dérober dans ma poitrine, comme lorsque dans le tangage le pont d'un navire semble s'enfoncer sous les pieds. Une courte et terrible appréhension vint augmenter le trouble de mes sens: j'avais cru sentir la courroie qui me retenait au câble se déplacer brusquement, et je fus pris d'un frisson convulsif.

— Glisseriez-vous, par hasard? cria le mineur; puis, rassuré sans doute, après avoir jeté un coup-d'œil sur moi et m'avoir vu toujours à la même distance de lui, il reprit avec son imperturbable sang-froid :

Peu de temps après la disparition du *passeur*, sur lequel les bruits les plus étranges ne tardèrent pas à courir, un nouveau mineur vint prendre du service à Rayas, qu'une dizaine de lieues sépare du Rio-Atotonilco. Il disait avoir fait son apprentissage dans l'Etat de Cinaloa, et sa bonne humeur et ses largesses (car il paraissait avoir d'autres ressources que sa paie journalière) lui gagnèrent bientôt l'amitié de tous ses camarades. Mon

mais que faire de ses appointements ? Personne ici ne se refuse les plats fins.

» J'ai mangé ce soir une soupe au pain, un bouilli de bœuf, de la morue aux pommes de terre et du saumon (conservé à l'huile), des figues sèches pour le dessert, et j'ai bu au moins une bouteille de bordeaux. Ce n'est point là un festin, et, à peu de chose près, c'est ma nourriture de chaque jour. Sois donc sans inquiétude du côté du bien-être matériel.

» Le siège avance lentement, et nous travaillons toujours ; sur un espace d'une lieue carrée au plus, nous avons creusé près de 30 kilomètres de tranchées, et on en ouvre toujours de nouvelles.

» Le silence de nos batteries n'est plus aussi complet ; nos mortiers ont ouvert leur feu, la place nous rend amour pour amour. Si, dans vingt-quatre heures, on lui envoie 600 bombes, elle nous en renvoie 1,200. Sébastopol devrait s'appeler Canon-Ville. Nous sommes tellement rompus aux allures bruyantes de cette ville extraordinaire, qu'un tir de 80 à 100 coups par heure ne nous étonne point, et, pour ma part, quand cela ne dépasse pas ce chiffre, ce bruit me fait l'effet de la respiration normale de la place.

(Courrier de Marseille.)

— On lit dans le *Bombay Times* du 18 novembre :

« Les objets réunis par le comité central pour l'exposition de Paris ont été exposés publiquement hier dans Town-Hall, et ont attiré un grand concours de visiteurs européens et indigènes.

» Ils sont tout à fait remarquables. Toute espèce de produits manufacturés dans les divers districts de la présidence ont été rassemblés et présentent un aspect aussi riche que varié. Le meuble de cabinet de Bombay, en bois noir avec des supports et des tiroirs en ivoire, est d'une élégance et d'une confection parfaite. Parmi les beaux ouvrages en bois de cambay, on voit un modèle de canou monté sur une plate forme avec son affût et son avant-train. Il y a aussi plusieurs modèles de temples hindous : le plus grand, qui est en ivoire, représente un édifice religieux de Koyalpour. Les tissus pour vêtements sont d'une richesse toute particulière. Les principaux sont des étoffes brodées d'or d'Ahmenabad.

» Une selle en velours, magnifiquement brodée en or et semblable à celle dont les princes indiens couvrent leurs chevaux de main, a été envoyée pour être offerte à l'impératrice des Français par Cheikh Gholam Rassoul, marchand d'Ahmenabad. La collection de statuettes de Pouna est très bien faite et représente avec beaucoup d'exactitude les différentes populations du Decan. Les ornements d'argent et de corne sont aussi parfaits, comme tout le reste des objets exposés.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur* :

Bucharest, 31 janvier.

Le différend qui s'est élevé entre Omer-Pacha et quelques membres du Divan est entièrement aplani, comme on devait s'y attendre.

On écrit de Trébizonde, le 2 janvier.

Les dernières nouvelles d'Erzeroum confirment l'abandon de Bayazid par les Russes. Ils se sont retirés du côté d'Erivan et de Joumri.

fils Felipe fut celui qu'il sembla distinguer entre tous. Il y avait cependant entre lui et Osorio (ainsi s'appelaient le nouveau mineur) une dissemblance complète d'humeur et d'âge. Felipe était un rude travailleur, jaloux de la réputation qu'il s'était acquise, fier comme un mineur doit l'être, car nous n'avons pas besoin des anciens privilégiés pour nous distinguer des autres : notre profession anoblit de droit celui qui s'y livre. Osorio, au contraire, qui avait le double de l'âge de Felipe, semblait ne travailler qu'à regret, et son temps se passait à râcler sa guitare ou à prêcher l'insubordination envers les *mandones* (surveillants). Cependant leur amitié aurait duré sans doute longtemps encore si les deux amis n'étaient tombés amoureux de la même femme. C'était la première fois qu'ils avaient, malgré leur intimité, un sentiment commun, et ce fut justement ce qui les brouilla. Ils continuèrent néanmoins, malgré quelques altercations, à courtiser la jeune fille chacun de son côté, car, quoiqu'elle préférât Felipe, elle ne laissait pas d'aimer la guitare, et surtout la joyeuse humeur d'Osorio. Les fréquentes absences de ce dernier finirent toutefois par donner l'avantage à son rival. Ce fut, il ne faut pas l'oublier, pendant un de ces absences, que le bruit se répandit qu'on avait forcé les portes de la cathédrale de Guanajuato, et qu'un ostensorio d'or massif enrichi de pierreries avait disparu de l'endroit où il était enfermé. On fit d'inutiles recherches pour découvrir l'auteur de ce

On écrit de Cattaro, le 17 janvier.

Le 14 janvier, les villages monténégrains avoisinant Jablack ont attaqué ce fort. Les assaillants ont été repoussés par les troupes ottomanes, après avoir subi de grandes pertes.

Ces jours derniers, écrit-on de Berlin, au *Journal allemand de Francfort*, il y a eu dans cette ville un rendez-vous général de nombreux agents russes qui, depuis, se sont dirigés à l'est à l'ouest et au sud. — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Par arrêté de M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, en date du 26 janvier dernier, M. Delavau, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer à Saumur, a été élevé à la 2<sup>e</sup> classe de son grade, sans déplacement.

C'est une juste récompense accordée à la bonne tenue et à l'exactitude de ce fonctionnaire.

P. GODET.

SOUSCRIPTION POUR LES ÉTRENNES À L'ARMÉE D'ORIENT. — (Douzième liste).

MM. Dion, 10 fr.  
Paul Ratonis, juge de paix, 10

#### MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de janvier 1855, font connaître que le maximum de température s'est fait remarquer le 4, le thermomètre centigrade étant monté à 11 degrés au-dessus de zéro; le plus grand froid s'est fait sentir le samedi 20, le thermomètre étant descendu à 12 degrés au-dessous de zéro, c'est-à-dire au-dessous du point où la glace commence à fondre : c'est aussi le plus grand froid observé depuis seize ans dans le département de Maine-et-Loire. La température moyenne du mois est + 2 degrés 138.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 30, étant monté à 771 millimètres 8 dixièmes. Son plus grand abaissement, qui est 741 millimètres 8 dixièmes, a été observé le 31, et sa hauteur moyenne est 756 millimètres 80.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 20 fois, nuageux 23 et couvert 50; total 93.

Pendant le mois, il n'y a eu que 5 jours de beau temps et 5 de très-beau. Il y a eu onze jours de pluie ou de neige qui ont donné 34 millimètres 9 dixièmes d'eau ou 34 litres 9 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 2 fois, nord-est 5, est-nord-est 8, est 12, est-sud-est 2, sud-est 8, sud 5, sud-ouest 8, ouest-sud-ouest 3, ouest 2, nord-ouest 6, nord-nord-ouest 1; total 62.

Vent moyen 7, vent fort 3, neige 6, gelée blanche 10, brouillard 2, halo 1, verglas 4.

Les eaux de la Loire marquaient à l'étiage du Pont-Cessart 4 mètres 10 centimètres, le 1<sup>er</sup> janvier; 4 mètres 16 centimètres le 5; 2 m. 92 c., le 10; 2 m. 32 c., le 14; le dimanche 21, la glace était prise en amont des six arches nord-est du pont;

vol sacrilège, qui fut un sujet de consternation pour le clergé de la ville.

En l'absence d'Osorio, Felipe avait fini, je vous l'ai dit, par obtenir la première place dans le cœur de la jeune fille que tous deux avaient courtisée. Les parents résolurent de la lui donner en mariage, c'était pour eux le meilleur moyen de couper court aux querelles des deux prétendants et de se mettre l'esprit en repos. On convint de faire les noces dans un court délai, et tous les amis des deux familles se réunirent pour célébrer les fiançailles. L'eau-de-vie et le pulque circulaient à profusion, des musiciens égayaient la fête, quand un incident inattendu vint l'interrompre. Un homme se présenta au milieu des conviés; cet homme était Osorio. On connaissait sa violence, et cette apparition consterna tout le monde. Felipe seul attendit froidement, le couteau à la main, l'attaque de son rival; mais celui-ci, sans même porter la main à sa ceinture, s'avança au milieu des assistants en s'excusant de venir sans être invité; puis, prenant la guitare d'un des musiciens, il s'assit sur un des barils de pulque et se mit à chanter un bolero de circonstance. Ce dénouement imprévu causa d'abord une surprise générale, puis un redoublement de gaieté. La fête, un moment interrompue, continua plus bruyante, et on ne se sépara qu'en se promettant de se réunir à huitaine.

(La suite au prochain numéro.)

le 25 la débacle des glaces s'est faite mais incomplètement, l'eau était à 1 m. 70 c.; enfin, le 31, elle marquait 1 m. 90 c.

Saumur, le 1<sup>er</sup> février 1855.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

#### VARIÉTÉ.

TABLEAU DU PRIX MOYEN DU BLÉ EN FRANCE Depuis 1202 à 1854.

Années.	Prix moyen de l'hectolitre de froment.	Années.	Prix moyen de l'hectolitre de froment.
1202	3 87	1610	12 40
	LOUIS IX.	1618	23 76
1256	3 74	1626	27 55
	PHILIPPE IV.	1639	11 55
1289	4 »		LOUIS XIV.
1304	8 56	1643	22 48
	LOUIS X.	1650	33 50
1315	22 37	1661	33 46
	PHILIPPE V.	1662	42 14
1316	7 61	1688	8 82
	CHARLES IV.	1694	43 59
1322	7 41	1705	9 93
	PHILIPPE VI.	1709	44 55
1327	4 11		LOUIS XV.
1339	3 56	1715	13 14
	JEAN.	1716	6 85
1350	20 »	1723	16 »
1351	25 98	1725	19 40
1356	2 64	1726	26 55
	CHARLES V.	1741	28 10
1365	6 26	1762	9 94
1369	11 83		LOUIS XVI.
	CHARLES VI.	1774	14 60
1382	3 13	1790	19 48
1413	2 »	1791	16 25
1416 à 1425,	cherté, famine, mortalité.	1792	22 10
	CHARLES VII.	1793	35 03
1426	4 46		LE DIRECTOIRE.
1430	14 97	1797	19 48
1432	17 »	1799	16 20
1435	2 63	1801	22 40
1439	39 34		CONSULAT A VIE.
1452	1 58	1802	24 32
	LOUIS XI.	1803	24 55
1462	2 40		NAPOLÉON 1 <sup>er</sup> .
1463	1 95	1804	19 19
1482	6 68	1805	19 04
	CHARLES VIII.	1806	19 33
1485	2 23	1807	18 88
1495	1 65	1808	16 54
	LOUIS XII.	1809	14 86
1498	3 01	1010	19 61
1509	1 37	1811	26 13
	FRANÇOIS 1 <sup>er</sup> .	1812	34 34
1515	9 56	1813	22 51
1521	11 70	1814	17 73
1525	2 81		LOUIS XVIII.
1526	2 60	1815	19 53
1531	14 50	1816	28 31
1532	11 34	1817	36 16
1533	5 62	1819	18 42
1546	7 20	1824	16 22
	HENRI II.		CHARLES X.
1547	5 50	1825	15 74
1656	13 80	1827	18 21
	FRANÇOIS II.	1828	22 03
1559	8 60		LOUIS-PHILIPPE.
	CHARLES IX.	1830	22 39
1560	9 »	1833	15 62
1563	19 40	1838	19 51
1564	8 53	1839	22 14
1573	32 15	1841	18 54
	HENRI III.	1846	24 05
1574	30 52	1847	20 01
1577	9 32		LA RÉPUBLIQUE.
1587	61 26	1848	16 65
	HENRI IV.	1849	15 37
1589	9 72	1850	14 32
1590	20 85	1851	14 48
1591	52 83		NAPOLÉON III.
1595	42 »	1852	17 23
1599	12 85	1853	21 71
1609	16 55	1854	28 80

(Moniteur industriel.)

#### BOURSE DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 93 25.  
3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 67 50.

#### BOURSE DU 2 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 70 cent. — Fermé à 93 85.  
3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 68 20.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur,  
rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 79.

### A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans.  
S'adresser à M<sup>e</sup> DION. (50)

### A VENDRE FOIN de première qualité.

S'adresser à M<sup>me</sup> TOUPELIN, prairie  
d'Offard. (51)

### A LOUER Pour la St-Jean 1855,

UNE MAISON,  
Située à Saumur, rue Cendrière,  
Actuellement occupée par M. Pernot,  
menuisier.  
S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à  
Saumur. (649)

### A VENDRE UNE ETUDE DE NOTAIRE,

Au chef-lieu d'un des meilleurs can-  
tons du département des Deux-  
Sèvres.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à  
Saumur, rue du Temple, n<sup>o</sup> 22.

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur,  
rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 79.

### A VENDRE A L'AMIABLE,

### UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de Bordeaux,  
habitée par M. Fougeray.

S'adresser à M. VINSONNEAU, entre-  
preneur, ou à M<sup>e</sup> DION, notaire.

### AVIS.

Un jeune homme, ayant perdu un  
bras, désirerait trouver de l'emploi.  
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur,  
rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 79.

### A LOUER

Pour la St-Jean 1856,

### A VENDRE ou A ARRENTER

Une MAISON, située à Saumur, rue  
de la Petite-Donve, près la prolonga-  
tion de la rue Beaurepaire, habitée par  
MM. Dalloux et Mauriceau, négociants,  
et composée: au rez-de-chaussée, d'une  
salle à manger, salon, cuisine, cour,  
écurie, vastes magasins pouvant ser-  
vir de remises, cabinet à côté, portail,  
latrines, puits avec pompe, caves;

Au premier étage, de trois chambres  
avec balcon sur la rue, et quatre cham-  
bres sur la cour;

Au deuxième étage, de trois cham-  
bres sur la rue, et quatre sur la cour;  
Greniers sur le tout, avec deux es-  
caliers pour desservir les appartements  
supérieurs.

Cette maison, par sa position, peut  
convenir à un négociant, à un proprié-  
taire et même à deux ménages.

S'adresser, pour traiter, soit M.  
CHAUVET, propriétaire à Ruffigny, près  
Vivonne, arrondissement de Poitiers,  
soit à M. DION, notaire à Saumur.

On donnera les plus grandes facilités  
pour les paiements. (33)

### A VENDRE

Une PROPRIÉTÉ, située commune  
de Montreuil-Bellay, d'une contenance  
d'environ soixante hectares.

S'adresser, pour voir les lieux et  
traiter, à M. DIXMIER, huissier à  
Saumur. (41)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire  
à Saumur.

### Fonds à Placér.

DIVERSES SOMMES A TERME ET A  
RENTE V. AGÈRE.

### A VENDRE

En Détail

ET PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 4 février 1855, à midi,  
En la demeure de M. COUTELEAU, au-  
bergiste à Champigny, commune de  
Souzay,

Par le ministère de M<sup>e</sup> CHASLE,  
notaire à Saumur,

### DIVERS

### BIENS IMMEUBLES

Appartenant à M. Jean-Jacques  
THIBAUT, de Montreuil,

Consistant en: maison, cellier, et  
8 pièces de terre et vigne, situés à  
Champigny, plus 3 morceaux de terre  
situés commune de Saint-Cyr-en-  
Bourg.

S'adresser audit M<sup>e</sup> CHASLE, place  
de la Bilange. (49)

### A CEDER

DE SUITE,

### FONDS D'ÉPICERIE

Bien achalandé,

Situé Grand'Rue Saint-Nicolas, et fai-  
sant le coin de la rue Courcou-  
ronne.

S'adresser, pour traiter, chez M.  
DION, notaire. (18)

### Bon CIDRE de Bretagne

A VENDRE

S'adresser à GUYOMARD, sur les  
Ponts, à Saumur. (42)

### A LOUER PRÉSENTEMENT

Magasin et Appartements divers,

Situés rue St-Jean,

Occupés par M. Gréaud.

S'adresser à M. MENIER. 31)

### A VENDRE, Une Maison et Dépendances

A Saumur, rue de la Comédie,

Occupée par Buzard, aubergiste.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à  
Saumur. (570)

### A VENDRE Ou à échanger présentement

OU A LOUER

Pour la Saint-Jean-Baptiste 1855.

### GRANDE et BELLE MAISON

ENTRE COUR ET JARDIN,

Située à Nantilly, près de l'Eglise et du  
Jardin des Plantes.

Réunissant toutes les servitudes dési-  
rables, occupée présentement par  
M. le général comte de Rochefort.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire, ou  
à M. A. PIERRE, propriétaire, rue  
Royale à Saumur. (593)

Découverte incomparable par sa vertu.

### EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour  
arrêter promptement la chute des che-  
veux; elle en empêche la décoloration,  
nettoie parfaitement le cuir chevelu,  
détruit les matières grasses et  
pellicules blanchâtres; ses proprié-  
tés régénératrices favorisent la repro-  
duction de nouveaux cheveux, les  
fait épaissir et les rend souples et bril-  
lants, et empêche le blanchiment; GA-  
RANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen,  
rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Sau-  
mur, chez Eugène Pissot, coiffeur-  
parfumeur, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 2.  
PRIX DU POT: 3 FR. (411)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la  
Sous-Préfecture et de la Mairie.

## LE PORC

Sa conservation, ses races, son amélioration, son engraissement, ses  
maladies et leur traitement,

Par J.-M.-J. DE SAIVE.

Docteur en médecine, ancien membre de la chambre des Représentants de Belgique, ex-  
directeur, professeur à l'École de Médecine vétérinaire de Liège, et secrétaire du  
conseil supérieur d'agriculture, membre correspondant de la Société impériale et  
centrale d'agriculture de France, etc., etc.,

RÉDACTEUR EN CHEF DU MONITEUR DE L'AGRICULTURE.

Volume avec gravures représentant les diverses races porcines. — Prix: 4 francs  
pour les personnes qui feront parvenir franco leur souscription, rue Coq-Héron, n<sup>o</sup> 3,  
à Paris.

### DE L'INOCULATION DU BÉTAIL

Opération destinée à

LA PLEURO-PNEUMONIE ÉPIZOOTIQUE DES BÊTES BOVINES,

Par le même auteur. — Prix: 1 fr. 50.

En vente à la librairie agricole, n<sup>o</sup> 26, rue Jacob, à Paris.

## REVUE DE L'ANJOU

ET

### DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil  
municipal d'Angers

Prix: 15 francs pour Angers, et de 18 francs par la poste.

ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE

Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe  
et de la Mayenne.

3<sup>e</sup> ANNÉE.

## L'ÉCHO LITTÉRAIRE

LECTURE DES FAMILLES,

Recueil paraissant le 15 de chaque mois en 132 col. grand in-8<sup>o</sup> formant chaque an-  
née un volume de 800 pages, contenant la matière de 25 vol. in-8<sup>o</sup>

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Paris: Un an, 7 fr. — Départements: Un an, 8 fr.

En ajoutant 7 fr. au prix de l'abonnement et en envoyant un mandat de 15 fr. sur  
la poste, on recevra franco et gratis les années 1853 et 1854 de l'Echo Littéraire, plus  
l'année 1855.

Pour juger de l'intérêt et de l'importance de cette publication, il suffit de lire  
le sommaire du numéro qui vient de paraître.

Mort de Mahomet, par M. de LAMARTINE.

l'Invasion des Barbares, par M. MÉRY.

études Biographiques: mentell, par CHARLES NODIER.

Camille Ladvoat, par M. JULES JANIN.

ons de Verdun, par M. CHARLES ROMÉY.

Retraite et mort de Charles-Quint, au monastère de Saint-Just, de M.

GACHARD, par M. THÉOPHILE GAUTIER.

La Dame au Volubilis, par M. ALEXANDRE DUMAS.

Bonnets et Chapeaux, par M. MOLÉRI.

Ottavio Rinuccini, par M. FRANCIS WEY.

Les Mirages du Passé: m<sup>lle</sup> de Châteauneuf, les Gants de m<sup>lle</sup>

Laure, par M. JULES DE SAINT-FÉLIX.

Une nuit de la salle de garde, par M. ADRIEN ROBERT.

Une soirée chez la Princesse de\*\*\* par Lord WIGMORE.

Pour recevoir la 3<sup>e</sup> année, envoyer un mandat de 8 fr. sur la poste, à M. le Direc-  
teur de l'Echo Littéraire, rue Sainte-Anne, 53.

Toute personne qui s'abonnera à la troisième année seulement, d'ici au 31 janvier,  
recevra franco et gratis, le Volontaire, roman, par M. Paul FÉVAL. (38)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

## RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

## LE HAUT ET LE BAS ANJOU

PAR J.-F. BODIN,

Receveur - Particulier de l'Arrondissement de Saumur, Député de Maine et Loire,

AVEC GRAVURES DESSINÉES PAR L'AUTEUR.

Seconde Édition, revue et considérablement augmentée par P. G.

Deux forts volumes in-8<sup>o</sup>.

A Saumur, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 3, chez les Éditeurs, P. GODET, imprimeur, et DUBOSSE, libraire.